L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 23 JUILLET 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 23 JUILLET 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par D. E. Morphy—Au magasin Nos 223 à 227 rue Melpomène, entre Baronne et Dryades—Un grand assortiment de groceries, vins, liqueurs, un cheval, un mulet, trois charrettes à groceries, un réfrigérateur, un coffre-fort en fer, un compteur (registrar) et autres effets mobiliers appartenant à une grocerie.

Preston's "Hed-Ake" est un remède *certain et immédiat* pour la nervosité, la névralgie, la dyspepsie et les maux de tête chroniques. Demandez-le à votre pharmacien; soyez guéri pendant que vous attendez ou faites-vous rembourser.

La France en Tunisie.

La journée du 4 juillet, à la Chambre française, a été de celles qui jettent de l'éclat sur le régime parlementaire. Un jeune député y a fait un bon début. Et l'admirable discours de M. Ribot y a donné le spectacle de l'empire irrésistible qu'exerce un grand talent mis au service d'une cause juste.

La colonie tunisienne attendait, depuis six ans, un régime douanier qui lui permît de se développer. Les projets préparés, à différentes reprises, pour lui donner satisfaction, restaient en route, arrêtés par de mystérieuses résistances, et l'on sait par quelles péripéties on a vu que la Chambre vient enfin de voter a passé lui-même. Un jour, la commission des douanes l'adoptait, un autre jour elle le rejetait; le 4 encore, avant la séance, on se demandait, avec inquiétude, ce qu'il en adviendrait si la Chambre, à l'image de la commission des douanes, se laissait influencer par les petites passions locales. Mais le discours de M. Ribot, a montré, avec tant de force, que le projet était d'une nécessité nationale, que tous les membres sûrs sous lesquels la destinée de la Tunisie était restée emprisonnée jusqu'ici, en ont été rompus. Où étaient, après cette démonstration victorieuse, ces adversaires qui parvenaient à réunir une majorité dans la commission des douanes? Au moment du vote, il n'en restait plus que 24 dans toute la Chambre. Jamais triomphe oratoire n'a été plus complet.

La séance s'était ouverte par un discours de M. Thomson. L'honorable député de Constantine avait la plus ingrate des thèses à soutenir. La colonie tunisienne considérait le vote du projet comme une question de vie ou de mort. Et M. Thomson entreprenait de démontrer que c'était par amour pour elle qu'il fallait le rejeter. "Vous ne demandez que la libre entrée des produits tunisiens en France—disait M. Thomson au gouvernement—nous nous demandons et la libre entrée des produits tunisiens en France et la libre entrée des produits français en Tunisie, c'est à-dire la réciprocité. Nous demandons plus que vous, donc nous aimons la Tunisie plus que vous." Seulement, ce que proposait le gouvernement était possible, et ce que proposait le représentant de l'Algérie ne l'était pas. M. Thomson a bien essayé de démontrer le contraire, mais, cela, il oubliait qu'un traité est un acte passé entre deux parties, et qu'il faut que ces deux parties soient d'accord sur une interprétation de ce traité, pour qu'elle soit valable. On a écouté son long paradoxe avec une curiosité attentive, parce qu'il était présenté avec prônerie. Mais ce ne n'était qu'un jeu d'escrime intéressant.

M. Jonnart, le rapporteur, est un député nouveau et jeune. Ses amis annonçaient en lui un orateur; son début a tenu ce qu'ils promettaient. Il a lui-même touché, un moment, à la haute éloquence, lorsque, examinant la proposition de réciprocité, il a rappelé que dans le compte ouvert entre la Tunisie et la France, c'est la Tunisie qui est en droit de réclamer des faveurs, car elle a fait tout ce qui est en son pouvoir pour devenir française. La Chambre, remuée, a éclaté en applaudissements, et l'on a commencé à voir que l'esprit politique l'emporterait enfin dans cette question.

Un incident pénible est venu fortifier encore son patriotisme. Un journal avait publié, comme inconnus, des documents familiers à toutes les personnes un peu au courant des affaires tunisiennes. M. Camille Dreyfus les a apportés à la tribune. Le journal en question ignore sans doute l'existence des Livres jaunes. Quant à M. Dreyfus, il n'avait certainement pas bien lu les documents qu'il se flattait d'avoir découverts; il n'a rien apporté de la moindre importance à l'affaire en discussion. L'article à sensation est en soi peu recommandable, mais qu'on dire quand on essaye, par dessus le marché, d'en tirer un incident de tribune?

Aussi est-ce avec un véritable soulagement que, dès les premiers mots du ministre des affaires étrangères, on s'est rappelé en quelles mains fermes et prudentes est confiée notre politique extérieure. Il y a eu comme un élan vers lui, élan dont le projet tunisien a merveilleusement bénéficié. Si les inquiétudes inconsidérément exprimées par M. Dreyfus étaient justifiées, est-ce que le gouvernement l'aurait pris le premier à les ressentir? Si la réciprocité demandée par M. Thomson était possible, est-ce que le gouvernement n'aurait pas été le premier à la proposer? Cette constatation faite, le terrain s'est trouvé subitement déblayé; il ne restait plus rien de toute l'argumentation dans laquelle le projet s'est débattu durant six ans. Et il a suffi à M. Ribot de montrer que le vote en serait regardé au dehors comme un pas définitif et le rejet comme une défaillance de la France en Tunisie, pour entraîner toute la Chambre.

Cette journée fera époque dans l'histoire de la colonie française. Dans l'appel qu'il a adressé aux chambres le syndicat des colons tunisiens disait: "Le Parlement veut-il que la Tunisie soit colonisée? Veut-il qu'elle devienne irrévocablement française? Voilà la vraie question qui lui est posée." La Chambre, à la presqu'unanimité, vient de répondre affirmativement.

L'Ague Cured Ayer est une préparation parfaitement végétale, sans danger, et infaillible dans les maladies miasmatiques.

Le calme sera rendu à ces nombreux martyrs de la nervosité et des maladies nerveuses de tous genres par l'usage de Hostetter Stomach Bitters. Il faut toutefois en faire un usage constant, car il n'y a pas de tonique plus agréable et plus efficace que celui-là. Il est bienfaisant à tous égards, tandis que les alcooliques qui contentent des poisons. A la nature fatiguée, épuisée, il convient de donner des remèdes qui le calment, le fortifient. Le stomachique hant et si légitimement prôné par les médecins facilite le travail de la digestion et agit d'une façon très heureuse sur les reins de même que il guérit du rhumatisme et de la constipation.

Le "Preston Hed-Ake"

Vous guérit pendant que vous attendez. Il est prompt et sans danger dans ses effets. Il ne contient pas de morphine, d'antipyrine, de chloral, de cocaïne ni aucune substance dangereuse.

Premiers bains de mer.

Un monsieur complètement chauve, s'avance majestueusement sur la plage, suivi du baigneur classique.

—Mon ami, dit-il en se retournant, si je plongeais, n'hésites pas à me raisonner par les cheveux!

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 19 juillet:

—LETTRE DE LA PAROISSE ASCENSION:

Pas la moindre ondée depuis le dernier rapport, dans les terres de l'intérieur. La sécheresse continuelle peut faire bien du mal aux récoltes dans les sols noirs; elles ont grand besoin d'eau. Mais, le long du fleuve, où il y a eu d'abondantes pluies, elles sont splendides. Les pieds de maïs ont été bien entourés. Ce grain promet un ample rendement. Sur la plupart des tiges, on peut distinguer nettement deux épis.

Les pois poussent bien; ils donneront un foin excellent et très abondant.

—Dernièrement, les électeurs libres et indépendants ont fait savoir, par le scrutin, leur volonté, à propos des restrictions qu'il fallait apporter à la liberté pour les porcs et les chèvres, d'errer au hasard dans nos champs; mais pour une cause ou pour une autre, le résultat de ce plébiscite n'a pas été promulgué—de sorte que les choses iront comme-elles pourront, à l'avenir comme par le passé. Liberté complète aux animaux, nuisibles ou non.

—M. Manuel Montecino, un très industrieux tenancier de Evan Hall, a inventé un appareil très ingénieux pour transporter les charrettes de cannes, du champ à la charrette ordinaire de l'habitation, et de là, les transporter, de nouveau, sur les rails. M. L. A. Becnel a mis à exécution l'idée de l'inventeur, et un brevet a été assuré à M. Montecino. M. Jos. Landry s'est chargé de la charpente et M. J. Schwartz, de la Nouvelle-Orléans, des arrangements à opérer dans les essieus de la machine.

Si la réforme proposée réussit, elle fera une véritable révolution dans le travail, si coûteux et si tracassier, des changements de "cars" et de charrettes.

—LETTRE DE LA PAROISSE IBERVILLE:

La semaine passée a été une semaine de sécheresse; on a, par conséquent, fait plus de travaux, mais avec plus de poussière et plus de chaleur. Malgré les nombreuses plaintes provoquées par l'excessive chaleur, il n'y a pas eu un seul cas d'insolation, bien que, si nous en croyons les rapports qui nous sont parvenus, il y en ait eu de nombreux cas sous la même latitude.

Une bonne pluie nous arrivant le plus tôt possible, ferait un très grand bien à nos récoltes.

—Il est à remarquer que nos planteurs sont, pour la plupart, en arrière de leurs travaux, quoique beaucoup d'entr'eux prétendent qu'il n'y a pas de temps perdu. Ces délais viennent de ce que l'on a été obligé, en beaucoup de localités, de lutter contre l'invasion des eaux et que, souvent, les bras ont manqué. Si les mauvaises herbes peuvent se développer à l'aise, la canne aura beaucoup plus de peine à grandir, et les travaux seront retardés d'autant. C'est l'observation faite par MM. Roth et McWilliams, de l'habitation Médora. La récolte, le long des terres basses conduisant au bayou Boulbeux, est moins bonne; au contraire, celle des terres élevées, au delà du même bayou est réussi; seulement elle est encombrée d'herbes. M. James Harrell, qui vient de reprendre ses travaux, après une absence de plusieurs mois, conduira tout à bien.

—Le sarclage se fait, cette année, plus tôt qu'à l'ordinaire, disent les planteurs de cette région; beaucoup le finissent, à l'époque où ils le commencent, d'ordinaire.

—Les planteurs dont les terres se drainent dans le bayou, sont résolus à faire de grandes dépenses pour le débarrasser des arbres et matières qui l'encombrent. Comme ce bayou forme le drainage naturel de ce que l'on appelle le "Point," dans West Baton Rouge et Iberville, on comprend qu'il est très important de le tenir ouvert. En général la canne y est belle.

—On a repris les travaux de levées à Continent's Golden Point. Cette nouvelle levée était loin d'être achevée, au printemps dernier, mais on avait été obligé d'en abandonner les travaux, afin de maintenir et consolider l'ancienne, qui, fort heureusement, est restée intacte et a résisté à la pression des eaux.

—La fabrication des briques est nouvelle, ici, une industrie importante. Il y a quatre briqueteries, qui ont de la peine à répondre à la demande. MM. Altemus frères, ont signé des contrats pour fournir un million de briques; ils ont été obligés de rentorcer leur personnel. Ils vendent leurs produits de $6 50 à $10 le mille, suivant la qualité.

—Le poisson meurt, en grand nombre, dans le bayou Plaquemine. On n'est pas d'accord sur les causes de cet accident. On croit, généralement, que les eaux du bayou ont été empoisonnées par l'énorme quantité de feuilles qui y ont été entraînées, des canaux. A la suite des pluies qui sont tombées, depuis plusieurs semaines.

—Le capitaine Fisk, du corps des ingénieurs des Etats-Unis, dit, dans son rapport, que le chenal, dans le bayou Plaquemines, est achevé sur la moitié de sa longueur; il demande une allocation de $500,000, pour la prochaine année fiscale. Si, par le "chenal", le capt. entend le draguage, il a raison; plus de la moitié du bayou est dragué, mais s'il veut parler des écluses qu'il s'agit de placer à l'embouchure du bayou, il est loin du compte. C'est, sans doute, pour ce travail qu'il demande les $500,000, dont nous venons de parler.

—Le secrétaire Blaine, dans sa lettre au sénateur Frye, a raison d'attaquer le bill du tarif McKinley, et les fermiers de l'Ouest, ainsi que leurs représentants, devraient le suivre sur le terrain. Placez le sucre sur la liste des entrées en franchise; livrez le marché aux sucres étrangers comme on l'a fait pour le café; élevez votre tarif sur toutes les autres importations étrangères, de façon à les frapper de prohibition; forcez les autres pays à prendre contre vous des mesures de représailles—que deviendront les graines de l'Ouest qui se placent, depuis si longtemps, au dehors? Il faut que les mesures que l'on adopte contre les industries du Sud, retombent, tôt ou tard, sur d'autres.

—LETTRE DE LA PAROISSE POINTE-COUPÉE:

Durant la dernière semaine, nous avons eu de fortes pluies, mardi et mercredi. Elles étaient accompagnées de tonnerre et d'un vent violent qui a fait renverser une grande quantité de cannes et de maïs.

—La foudre est tombée sur un grand pacanier, devant l'habitation du juge Voist, près de New Roads, et a tué un animal qui se trouvait près de la barrière, à quelque distance de là. Le fil de fer avait servi de conducteur à l'électricité.

—La semaine dernière, MM. Carmouche, Cambre et autres sont allés, à Bâton Rouge, chercher le bétail qu'ils y avaient conduit pendant l'inondation. Sur plus de 300 têtes, ils n'ont retrouvé que la moitié; le reste était mort ou avait disparu. La plupart des bestiaux revenus de Bâton Rouge, sont couverts de pous de bois (tics). Ces insectes s'attaquent aux épaules, au poitrail; il s'y produit une multitude de vers, d'un demi-pouce de long, qui, littéralement, dévorent l'animal. Le meilleur moyen de tuer les poux de bois, c'est d'introduire dans de l'huile de charbon, du chloroforme. On se sert aussi de calomel.

—Le jury de police s'est réuni, lundi dernier, pour réviser les chiffres de l'assesseur. Un seul cas contesté a été maintenu. Tous les réclamants, moins un, ont eu gain de cause.

Je vous donnerai, dans ma prochaine lettre, le véritable chiffre des assessments; il dépasse, de plusieurs milliers de dollars, celui de l'an dernier, en dépit des pertes causées par l'inondation.

—Le major Glynn fait un grand éloge des travailleurs blancs italiens. Le seul tracas que l'on ait avec eux, c'est qu'on ne peut pas toujours leur donner tout le travail qu'ils sont prêts à faire. Le major nous dit également, qu'aussitôt qu'il aura achevé de sarcler ses cannes, il va faire des briques pour son propre usage, ainsi que des tuiles.

—M. J. J. Trudeau, de l'Ile, nous dit que sa récolte de cannes est fort belle, et qu'il en a sarclé le plus grande partie.

Sur sa propriété, près de New Roads, M. E. Sanchez a des cannes qui ont restées sous l'eau, pendant au moins deux semaines; elles sont aussi belles, aussi vigoureuses que toutes les autres.

—On prend des mesures pour démolir l'église St-François, avant qu'un ébonlis l'emporte. On veut la rebâtir avec les même matériaux.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 19 juillet:

Grâce au beau temps dont nous jouissons cette année—beau temps qu'à de longs intervalles vient rompre une pluie bienfaisante—nos routes sont carrossables. Mais en constatant la négligence que de toutes parts on met à les réparer, comment on s'accupe peu des fossés destinés à les égouter et avec quel regret on se décide à combler un trou, on se demande où nous serions si Jupiter Pluvius avait ouvert ses robinets. Cependant, les routes sont bonnes parce qu'elles sont sèches. Mais les ponts ne sont pas tous en bon état et il en est beaucoup qui ont besoin d'être réparés. On ne sait trop au juste si c'est à chaque juré de police dans son ward ou à son intéressant subordonné le syndic, qui est quelquefois pompeusement qualifié d'inspecteur de routes et levées, qu'incombe la tâche ingrate de faire tenir en bon état nos routes publiques. Ce qui est certain, c'est que l'un, pas plus que l'autre, n'est jaloux de son autorité. Les machines Lamborn officielles, que la rouille doit joliment ronger dans quelque coin ignoré, pourraient cependant être utilisées sur maints bouts de chemin dont la concavité donne à réfléchir pour les cas de mauvais temps.

Il est bon de dire que quand nous disons que nos routes sont bonnes, nous entendons celles qui longent le fleuve seulement. Celle de la Frenière est devenue une impossibilité. On n'y passe plus de crainte de s'y noyer, et l'on assure qu'un député-shérif de cette paroisse qui s'y était imprudemment engagé l'autre jour, sous l'urgence d'une mission officielle, a été forcé de s'agenouiller sur sa selle en se retenant au plombeau taudis que son cheval traversait à la nage un passage plus profond que les autres. Ce passage, transformé en lac, n'est guère qu'à trois quarts de mille du fleuve. Il nous semblait que le juré de police avait accordé certain privilège sur cette partie du chemin à condition qu'il fût convenablement entretenu. Nous nous trompons peut être, car il est bien sûr que le juré ferait observer mieux que cela les conditions qu'il a faites, et l'inspecteur des routes et levées du ward dans lequel se trouve ce chemin, aurait dressé procès-verbal.

La crevasse de Nita, en détruisant la récolte de tabac de la Grande Pointe, est cause que le fameux "périque" sera très rare pendant au moins deux ans. On sait que ce tabac renommé n'est produit qu'à la Grande Pointe, dans la paroisse St-Jacques et que toutes les tentatives de le faire ailleurs ont échoué. Sur le coteau élevé où la plante de Nicot croissait si bien et où ses feuilles étaient préparées d'une façon sans rivale, les crevasses n'y jetaient jamais leurs eaux, et il en fallait une comme Nita, toute voisine et se déversant dans un bassin sans issue, pour que l'eau couvrît la Grande Pointe. Cette industrieuse communauté a tout perdu ce qu'elle possédait, et non seulement la récolte entière de tabac de cette année a été détruite, mais ce qui restait de celle de 1889 a été en partie endommagé, en partie volé. Il est bien certain qu'à moins que la crevasse de Nita soit close à temps, les habitants de la Grande Pointe ne risqueront pas une autre récolte l'an prochain. Même si une récolte était faite en 1891, elle ne serait prête pour le marché qu'en 1892, car la préparation du "périque" exige au moins une année de soins.

—Dimanche matin, après une longue et pénible maladie dont l'issue n'était pas douteuse, est mort Mme Joseph Tassin, née Adeline Laseigne, âgée de 21 ans. Un nombreux concours de parents et d'amis a accompagné les restes de la défunte au cimetière St-Pierre lundi matin.

TRANSFERT DES MALADIES

PAR L'AIMANTATION.

M. Georges Robert écrit, dans le *Figaro*:

M. le docteur Luys, de la Charité, a fait des expériences dont les résultats sont vraiment étranges.

Je sais que les découvertes du docteur Luys sont toujours très violemment discutées. Et je n'ai nulle autorité pour en démontrer l'infaillibilité. Mais, mon Dieu, qui ne sait combien MM. les médecins sont mauvaise langue. Leur monde est peut être l'un des plus curieux qui soit, où l'on ait le plus grand souci de sa propre réputation, aux dépens de celle du voisin qui ne se gêne guère, d'ailleurs, pour se venger, souvent par avance. Mais j'ai vu, entendu les malades de M. Luys; et je crois pouvoir raconter ce scientifique miracle, à titre de document, au moins original, sinon indiscutable.

Voici donc ce dont il s'agit:

David, le roi David, le roi-danseur devant l'Arche, est le collaborateur de M. Luys, sans que ce dernier s'en doute, bien certainement. Mais la découverte du professeur hypnologue dérive d'une observation qui avait été faite avant lui. Son principal honneur est d'avoir transformé celle-ci en formule dont les applications entrent hardiment dans la thérapeutique.

David croyait à la contagion de la santé. Les maladies, pensait-il, se communiquent d'un corps dans un autre. Pourquoi donc la bonne santé ne se communiquerait-elle pas d'un corps dans un autre? Et s'il suffit qu'une personne communique par la respiration avec une autre personne poitrinaire pour que la première prenne à la seconde de son mal, —pourquoi ne suffirait-il pas qu'une personne affaiblie communique avec d'autres personnes saines pour que la santé de celle-ci infirmât celle-là?

Le raisonnement du bon David n'était pas si condamnable. Et les traditions rapportent que David, vieillissant, causait beaucoup avec des jennes gens, filles et garçons, dont la robuste et fraîche jeunesse ravivait son vieux sang alourdi.

Cette croyance fut d'ailleurs si répandue et si persistante qu'à la fin de notre XVIIIe siècle et jusque vers les premières années du XIXe, il était d'usage, dans certaines campagnes, de faire changer le lit des grands-parents, non par une bouteille chaude, mais par les enfants. On accordait à ceux-ci, tout joyeux de la faveur, d'aller se rouler dans le lit du grand'père.

Les médecins eux-mêmes tinrent alors compte de ces médicamentations "de vieille femme", et plusieurs adoptèrent le principe de la contagion de la santé.

Mais on la croyait, en tout cas, infinitésimale. Les dernières expériences, qui ne sont même pas encore achevées, semblent donner, au contraire, à la contagion de la santé la zone la plus étendue. Voici comment on y a été amené.

Si, après avoir mis en état de léthargie hypnotique un sujet dont vous dressez l'un des bras, si vous approchez un aimant, l'autre bras se dresse et affecte une position identique.

Ce fait a pris le nom de *transfert*. Il sert de base à toutes les expérimentations suivantes.

Il résulte d'abord que l'on peut, à l'aide d'un aimant, faire dans un sujet endormi passer d'un côté dans l'autre un état pathologique. Car, si l'on reproduit à gauche le geste de droite, on pourra également reproduire une contracture, une paralysie. M. Charcot, M. Dumontpallier, M. Babinski en ont fait dernièrement de multiples et indiscutables épreuves.

De cette épreuve à celle de faire transférer une maladie d'un sujet hypnotique dans un autre sujet hypnotique, reliés tous deux par l'aimant, il n'y avait que la différence d'une déduction. Déduction hardie, je le veux bien, mais logique.

Cette déduction établie, on fit des expériences. Et c'est ainsi que M. Babinski, de la Salpêtrière, transfère d'un sujet dans un autre tous les troubles dynamiques de la paralysie, les contractions, les anesthésies, les tremblements, dont l'un est atteint.

Et M. Luys transfère tous les symptômes des lésions organiques.

Enfin, on vient de découvrir que, tandis que le malade donnait de sa maladie à l'autre sujet, celui-ci lui donnait de sa force. Alors on a tenté de faire ces expériences sans endormir le malade. Elles ont réussi. On a ensuite remarqué qu'après plusieurs séances la force transférée du sujet dans le malade augmentait et durait un temps de plus en plus long. Si bien que j'ai vu hier un jeune homme, l'un de mes confrères, qui, atteint d'attaques nerveuses, les a transférées à un sujet et aujourd'hui est, depuis six mois, entièrement guéri.

Inutile d'ajouter que le sujet, dès son réveil, n'offre plus aucune trace du mal transféré. Mais pendant le sommeil, il a la contracture, l'anesthésie, la mélancolie, l'épilepsie du malade en traitement. Il en exprime tous les symptômes, se plaint, pleure, bave, ou ne sent aucune piqûre. Il prend la personnalité entière de son co-opéré et parle de sa contracture, de sa crise d'hier, des causes de sa mélancolie.

Ce changement est réciproque. J'ai vu une jeune femme épileptique, amenée là par son mari, qui vint dire au chef de clinique;

—Monsieur, j'ai peur d'avoir une crise, je vous prie de la transférer.

On la mit en contact avec un sujet. Le sujet, pendant tout le temps que dura l'opération, manifesta tous les signes extérieurs d'une attaque d'épilepsie. Et la jeune femme, soulagée, déclarait se trouver mieux et ne plus sentir, de sa courbature générale, qu'une oppression à l'estomac.

Je sais bien qu'il est des gens railleurs qui, peu crédules par ignorance, jugent de deux seules manières les médecins. Quand ceux ci échouent, ce sont, disent-ils, des ânes; et quand ils réussissent, ce sont des farceurs.

Mais là, dans ces étonnantes épreuves, je suis autant certain qu'on peut l'être de leur sincérité. Les sujets ne savent pas avec qui on les met en communication, et cependant ils expriment la maladie de leur transféré et non une autre. Enfin, j'ai vu de braves gens, sans malice, alles, qui, amenés là par un ami étudiant, s'en vont guéris.

Et la guérison me semble être encore le meilleur criterium d'une expérience médicale.

En ce moment même, tous les matins, vient à cette clinique un prêtre, missionnaire d'Orient. Le malheureux est atteint d'un tremblement qui, je vous assure, émeut douloureusement. La tête, les jambes, les bras, les mains remuent, sans qu'il puisse se servir logiquement d'aucun de ses membres. La conscience même semblerait avoir disparu, si ce pauvre prêtre ne vous regardait avec des yeux qui témoignent que son intelligence a survécu à la débâcle de ses forces.

J'ai vu, à côté, un homme allant, venant, se servant de ses mains comme vous et moi, et qui, il y a six mois, était atteint d'un tic. Il l'avoue avec fierté et ajoute:

—Dans six mois, monsieur l'abbé sera comme moi.

Cet homme était venu, profitant d'un voyage à Paris, remercier son docteur. Je sors de l'hôpital avec lui. Il me raconte comment on le soignait. On l'asseyait sur une chaise en face d'un fauteuil garnache dans lequel prenait place un sujet qu'on endormait. Malade et sujet se prenaient les mains.

Un aide passait un aimant sur toutes les parties dont le malade souffrait, et aussitôt le sujet se mettait à trembler, tandis que le malade peu à peu se calmait.

Mais ce n'est pas tout. Et l'on ne transfère pas seulement la personnalité pathologique, mais même la personnalité psychique. Il suffirait donc de mettre en communication par l'aimant deux personnes, *de consentantes*, pour que l'état d'âme de l'une infiltrât celui de l'autre.

Je ne puis entrer dans le détail de ces épreuves, dont je n'expose que le fait.

Des deux pôles d'un aimant, présentés successivement devant les régions émotives d'une personne, —le pôle nord, détermine la gaieté; l'autre, le pôle sud, détermine la tristesse.

Cette émotion de gaîté ou de tristesse est unilatérale: suivant que vous passez l'aimant sur le côté gauche ou le côté droit d'un corps, c'est ce côté qui, seul, manifeste joie ou gaîté. En effet, tandis que le côté non mis en contact reste insensible, l'autre côté, l'autre bras va vers l'aimant avec empressement, ou s'en éloigne avec révolte.

Ce fait établi, il a été facile d'en déduire le transfert d'un sujet dans un autre. Il n'est ainsi que des mélancoliques devienent gais et que des excités se calment.

Ces indications sont d'ailleurs fréquentes à tout le monde, bien que peu perceptibles. Il arrive, en effet, que, causant, on ne trouve plus un mot, un nom. Aussitôt votre interlocuteur, qui connaît ce mot, ce nom, le cherche, sans pouvoir le trouver.

—Oui.... je sais.... Chose.... Machin.... Oh! je lai là au bout de la langue.

Eh bien! c'est là un cas de transfert, ou, en style de pédant, d'*amnésie mécanique*, tout simplement.

Nous sommes toujours comme cet excellent M. Jourdain. Il faisait de la prose sans le savoir. Nous faisons du transfert sans le savoir.

Au café.

Un bourgeois demande des cigares au garçon; celui-ci arrive avec une caisse bariolée de couleurs.

—Des havanes premier choix! dit-il.

—Vous êtes sûr....

—Si je sais sûr!.... C'est Eyrand qui les a rapportés!

La Salsepareille d'Ayer guérit les affections du foie les dérangements des femmes, les rhumatismes, et toutes les maladies du sang.

Avez-vous des maux de tête?

Le "Preston's Hed Ake" les guérit en 15 minutes; *mais il ne guérit aucun autre mal.*

REY—Décédée hier à 9 heures P. M. à l'âge de 53 ans, Dame Henry L. Rey, née Adèle Crocker. Ses amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 5 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 95 rue Columbus, entre Villeré et Robertson.

De la part de son époux.

CASAU—Décédée, hier soir à 11 1/2 heures Dame Vve Casau, née Justine Pène, native de Tournaille, Hautes-Pyrénées, France, âgée de 52 ans. Ses amis et connaissances des familles Pène, Darmans et Nehrage sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 23 juillet, à 4 1/2 heures P. M. Le convoi funèbre partira de sa dernière demeure, rue Orléans, No 120, près St-Claude.

De la part de ses enfants.

Salle de l'Association de Bienfaisance Nouvelle Lusitanie, coin des rues Dauphine et Champs Elysées—Nlle Orléans, 22 juillet 1890—Les officiers et membres de l'Association sont par le présent requis de s'assembler à leur salle (avec insignes) aujourd'hui, 23 juillet 1890, à 3 heures P. M., dans le but de rendre les derniers devoirs à notre défunt sociétaire, VENTURA FAURIAS, natif d'Espagne.

Par ordre de

L. CIPRIANI, Président.
Jos. Rojas, Jr., Secrétaire. 23juil—1f

Sociedad Union Espanola de Ne. Nla.—Damisela sequina St-Claude.—Nueva Orleans, Julio 22 de 1890.—Funeral.—Habiendo fal lecido nuestro consocio DON VENTURA FAURIAS, natural de Irlas, (Islas Baleares), se ruega á los miembros de esta Sociedad se dirijan reunirse en el local de costumbre, el miercoles 23 del corriente á las 4 de la tarde, para acompañar su cadaver al cementerio.

Por orden de

Don José Venta, Presidente.
J. C. Fernandez, Secretario. 23 juil—1f

TO-KALON.

Vins rouges, Sauterne et Realing, vins blanc, Tokay, Angelica, Mazatelle, Blackberry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, vendus directement du vignoble de H. W. Crabb, Oakville, comté Napa, California.

Paul F. Versteuile, Sole Agent
129 rue Rio, ale. coin Toulouse
Sample Room No 67 1/2 rue Carondelet, coin Perdido. 9 juil—6 m

VIN GALLEGOS,
50 CENTS LE GAL.

HENRY L. VILLERE
Avec E. Deléry, Pharmacien,
355 Dauphine, coin Kerlerec,
Propriétaire du célèbre "Fébrifuge Indien" du Dr Charles Deléry.
5oct—1an—Dim. Mar. Jeu.

Bureau de l'Importers' Bonded Warehouse Co., coin Conti et Peters.—Nouvelle-Orléans, 18 juillet 1890.—La réunion semestrielle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu à ses bureaux le LUNDI, 28 juillet, à 7 heures P. M.

E. A. JOURDAN,
19 juil—19 24 28 Secrétaire.

J. P. SARRAZIN TOBACCO CO.
"Limited,"
91 et 93 RUE DE CHARTRES.

Fumez en Chiques

Le PICAYUNE, Tabac "fine cut",

Le meilleur paquet de 2 onces pour 5 cents. Occasion de gagner le prix d'une montre et chaîne en or.
13 avril—1 an dim mer ven

Vous Portez

Un droguier complet dans votre poche, avec une boîte des Pilules d'Ayer. Comme elles agissent directement sur l'estomac et les intestins, elles agissent indirectement sur chaque organe du corps. Quand l'estomac est dérangé, la tête affectée, la digestion déclinée, le sang s'appauvrit et vous devenez une victime facile de n'importe quelle maladie régnante. Mlle. M. E. Boyle, de Wilkesbarre, Pa., exprime toute la vérité en ces mots: "Je ne me sers d'autre médecine que de celle des Pilules d'Ayer. Elles sont tout ce que l'on peut avoir besoin, et juste la chose pour épargner son argent dans les mémoires des médecins."

Voici un exemple

D'un Médecin

qui avait perdu sa pharmacie portative, mais qui ayant avec lui un flacon des Pilules d'Ayer, se trouva entièrement équipé.—Le Dr. J. Arrison, de San José, Cal., écrit:

"Il y a trois ans, par le plus grand des hasards, je fus forcé, à vrai dire, de prescrire des Pilules d'Ayer pour plusieurs hommes malades parmi un parti d'ingénieurs dans les montagnes de la Sierra Nevada, ma pharmacie portative ayant été perdue en traversant un torrent. Je fus surpris et enchanté de l'action des Pilules, tellement, en vérité, que je fus amené à en faire un autre essai, aussi bien que de votre Pectoral-Cerise et de votre Salsepareille. Je n'ai que des louanges à vous offrir en leur faveur."

Le Dr. John W. Brown, d'Oceana, W. Va., écrit: "J'ordonne des Pilules d'Ayer dans ma pratique, et les trouve excellentes. J'insiste pour leur usage général dans les familles."

Le Dr. T. E. Hastings, de Baltimore, Md., écrit: "Les Pilules d'Ayer contrôlent et guérissent les maux pour lesquels elles sont désignées: une preuve excellente de leur efficacité. Elles sont le meilleur cathartique et le meilleur apéritif que l'on puisse se procurer."

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS,

BUREAUX, RUE CONTI, 84.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er juillet 1890.

Liste de publication:

Allais, Henri	Lanne, Gustave
Bibes, dit Lafon	Lemonnier, Léonard
Besson, Samuel	Marie, Joseph
Brassard, Paul-Jules	Oddier, Charles Louis
Britault, Edouard Auguste	Auguste
Château Beroyat, Baptiste	Puyargue, Pierre Pascal
Cornille, Victor	Parrembère, Anna
Courtadon, Jean	Petit, Frédéric (veuve et enfants de)
Defurcade, Jean Marie et Jean Baptiste	Poisset, Louis
Gespil de la Piquière, Charles et Oscar dit Maxime	Richard, Georges
Gallice	Ferast, Louis
	Valois, Auguste
	Vialleton, Antoine dit Claudius

LETTRE.

Tarce, Jean

N. B.—Afin d'éviter des retards dans l'émission des documents, il est vivement recommandé à ceux qui ont à solliciter à leur tour de leurs noms inscrits sur la liste publiée ci-dessus, de se présenter au Consulat, muni de leurs passeports respectifs.

1er juillet 1890.
Le Consul,

PAUL DEJARDIN.

Hibernia National Bank.—Nlle-Orléans, 30 juin 1890.—Un dividende de CINQ pour cent sera payé sur demande.

Par ordre du Board.

CHS. PALFREY,
1er juil— Caissier.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE
D'ASSURANCES
— DE LA —
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président.
A. SCHREINER, Vice Président.
JOSEPH A. HIKORS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. T. DUCAZON, EDWD. J. SOBET, PIERRE POUTE, H. GALLY, O. FATJO, A. SCHREINER, CHAS. E. SCHMIDT, W. G. VINCENT, JULES TUYES, H. LABOUISSINI, JUB. FITOT, J. W. HIKORS.
Sa tée

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 - RUE ROYALE - 133
Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent
Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc—1 an

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVIL de le District pour la paroisse d'Orléans. Je certifie par le présent que le 15me jour d'avril 1890, jugement a été rendu dans cette Cour